**Conseil d’administration – lundi 28 juin 2021**

**En visioconférence**

Présents

Marie-Hélène Le Goff, Pascale Pontonnier, Florence Le Pichon, Marie-Annick Beyou, Manuela Leprince, Agnès Colnot, Nathalie Le Poupon

Excusés

Isabelle Baillet, Marc Moutoussamy, Nathalie Lelu-Simon

**1. Point budgétaire**

Solde au 28 juin 2021 : 8615, 50 €

Journée professionnelle du 11 février 2021 : 1050€ de facturés.

Les dépenses à venir concernant le centre de formation qui rouvre ses portes à la rentrée de septembre. Ce dernier n’a pas généré de dépenses pour 2020-2021 tenant compte de sa fermeture liée à la Covid-19.

**2. Fomation ABF**

Isabelle Bailliet est aujourd’hui présidente du jury des examens oraux de la formation en Pays de la Loire.

La formation est relancée à la rentrée de septembre. Les personnes retenues pour la session que nous avons dû annuler sont prioritaires. Il restait donc 3 places à pourvoir. Les demandes ont été nombreuses ainsi que les échanges téléphoniques ce qui montrent l’intérêt porté à la formation et à son niveau pédagogique. Le jury de sélection s’est réuni le 14 juin avec l’étude de 10 dossiers de candidature dont certains postulaient également au DU ou à la Licence professionnelle de Rennes 2.

Finalement, ce seront 14 stagiaires qui retrouveront le centre de formation à Lorient en septembre prochain.

Profil des candidats :

- origine géographique : 29 et 56

- en reconversion, et/ou en poste

- groupe féminin et homogène

- financement professionnel ou subventionné, peu de financement privé.

Planning :

- rentrée le 13 septembre 2021 et clôture de la formation le 04 juillet 2022 par les oraux.

- réunion d’information en distanciel pour les intervenants le 09 septembre 2021 d’une heure ou deux : faire le point sur les objectifs de la formation et les attendus.

- planning des cours : en cours de finition. Un premier jet sera envoyé aux intervenants début juillet.

- signature de la convention et validation au prochain conseil municipal de la ville de Lorient.

Au niveau national :

La commission ne compte plus beaucoup de membres : appel est fait. Le groupe de l’Est réfléchit à deux propositions : une mutualisation des cours par un partage de l’ensemble des cours des intervenants ABF mais, pourquoi pas aussi, un partage d’intervenants à distance, avec des groupes qui seraient en difficulté.

L’ABF Bretagne souhaiterait se positionner sur la formation de la pédagogie à distance. Les intervenants avaient été sollicités en début d’année sur cette question de l’enseignement à distance. S’ils ont été pour la plupart favorables à ce mode d’intervention en cas de nouveau confinement, il semble intéressant, toutefois, de leur permettre d’accéder à une formation leur permettant de répondre au mieux à cet exercice. Des devis vont être pris auprès de formateurs courant l’été et discutés aux prochains CA en septembre. D’autres régions ont réussi à l’organiser en partenariat avec des CRFCB.

**3. Informations sur les activités second semestre**

Rencontre/échange :

Café bib en novembre ou décembre organisé par Marie-Annick Beyou dans l’agglomération de Concarneau. Les thématiques envisagées seraient l’aménagement des espaces et/ou la participation citoyenne, et/ou les bibliothèques rurales.

Encore trop tôt pour fixer une date aujourd’hui, le lieu pourrait être la nouvelle médiathèque de Tourc’h.

Point statutaire :

- CA en septembre et novembre avec la préparation de l’AG, souhaités en présentiel à coupler à du distanciel si souci de déplacement pour certains : recherche de lieu d’accueil à partager

- 6 ou 13 décembre AG en Ille et Vilaine : le CA souhaite aborder le thème de la bibliothèque tiers-lieu et sonde les médiathèques répondant à ce concept susceptible d’accueillir l’AG. Cette dernière comprendra le renouvellement des instances et une nouvelle session job-dating.

**4. Point sur les représentations**

* **Sur le plan national**

66ème congrès Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires ? Du 17 au 19 juin 2021 :

Plusieurs membres du CA ont participé aux différents ateliers et échanges. Les premiers chiffres soulignent une participation active et internationale pour ce congrès gratuit et accessible à tous. Ces deux points ont engendré de la curiosité, de la souplesse et de la visibilité sur l’ABF et la qualité de ses propositions. Toutes les interventions sont disponibles sur le site de l’ABF.

Il est à noter que l’AG pour l’année 2020 n’a pas eu lieu cette année lors de ce congrès.

Les projets en cours ou à venir :

- le projet de loi sur les bibliothèques publiques

- la participation aux assises de la formation où sera posée la question des modalités d’accès aux concours notamment

- la participation au Conseil scientifique pour le projet de Fichier national d’entités (FNE), co-piloté par l’Abes et la BnF, en lien avec les avancées de la transition bibliographique.

La commission Bib en réseau :

- Des nouvelles fiches sont disponibles sur le site : rôle du coordinateur et bénévole en médiathèque.

* **Sur le plan régional**

Forum des politiques culturelles de Bretagne - représentation de l’ABF par Mhlg :

Ce Forum des politiques culturelles est un cycle de réflexion qui vise à associer les acteurs culturels de Bretagne et les collectivités publiques membres du 3CB **(Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne)** pour donner une nouvelle impulsion aux politiques culturelles en Bretagne. Une première synthèse de réunion a déterminé la mise en place de 6 groupes de travail :

- Enjeux économiques

- Transversalités des politiques et coopérations

- Projets culturels de territoires

- Égalité femmes-hommes

- Éducation artistique et culturelle

- Transition environnementale

Mhlg représentera l’ABF dans le groupe de travail « Projets culturels de territoire ». Une plateforme numérique dédiée à cette démarche ([www.forum-cultures.bzh](http://www.forum-cultures.bzh/)) rassemble plusieurs ressources et contributions en lien avec les sujets : à découvrir.

Comité consultatif LLB - représentation de l’ABF par Mhlg :

Pour le Mois du livre en Bretagne en 2022, un appel à projet a été lancé auprès des médiathèques pour participer à cet évènement. La date limite des candidatures est fixée à fin octobre. Le comité consultatif fera sa sélection en novembre. La manifestation est prévue de mi-février à mi-mars.

Pages de Bretagne, prochain numéro :

Mhlg a été interviewée pour donner l'avis de l'ABF sur 2 aspects abordés avec les libraires et éditeurs bretons, à savoir : demande du syndicat de la librairie de diminuer ou supprimer la remise de 9% aux collectivités, et le renforcement du soutien à la diffusion de l’édition en langues régionales de Bretagne par les bibliothèques.

Comité pilotage Groupe des coordinateurs de réseaux- représentation de l’ABF par Mhlg :

La 1ère rencontre des coordinateurs des réseaux en Bretagne a eu lieu. Ce sont 160 participants en visioconférence qui ont assisté à des interventions abordant la question de l’intercommunalité. Des travaux ont été également présentés :

- une cartographie des réseaux en Bretagne en partenariat avec Géobretagne

- des livrables abordant les points suivants : le rôle des coordinateurs - la Poldoc - la navette – la gouvernance (sous forme de jeux de 7 familles). Ces derniers sont consultables sur le site de LLB.

Ce travail n’aurait pu voir le jour sans l’implication des coordinateurs et leurs nombreux échanges.

Groupe Evolution des métiers -représentation de l’ABF par NL :

Le groupe s’est réuni le 10 juin. Un bilan du questionnaire envoyé aux médiathèques a été fait. Compte-rendu complet à suivre, y compris des éléments sur les échanges de niveau national préparatoires des Assises de la formation prévues en novembre.

Groupe Bibliothèques créatives et participatives – représentation de l’ABF par ML :

Réunion le 1er juillet 2021 à Ploufragan en présentiel.

**5. Communication**

Lettre électronique nationale :

- le CR du CA du 28 juin 2021

- la réouverture du centre de formation et le nombre de stagiaires

- l’annonce de l’AG début décembre

**6. Point sur les adhésions**

A mi-année, 117 adhérents dont 101 adhésions individuelles et 16 adhésions collectives, soit plus qu’à la fin 2020.